

**RELEVÉ DE DÉCISIONS**

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 SÉANCE DU 19 JANVIER 2022**

Questions	Décisions
Approbation du Procès-Verbal du 30 décembre 2022.	Approuvé
Approbation de la Convention cadre "Petites Villes de Demain" valant Opération de Revitalisation du Territoire pour les Communes de SAINT-LARY SOULAN et ARREAU	Adoptée
Demandes de subventions : * SENSORIA - Rénovation et équipement zone de bains des Thermes	Adoptée
- Equipement zone de bains des Thermes	Adoptée
* Local stockage Associations et Maison du Patrimoine	
- FAR 2023	Adoptée
- ETAT / DEPARTEMENT	Adoptée
* Réhabilitation du cinéma	Adoptée
Autorisation spéciale pour acomptes sur subventions	Adoptée
Participation au plan média 2022/2023	Adoptée
Répartition entre les 5 Communes de l'annuité 2022 à la charge du SIVU, générée par la réalisation du programme d'investissement	Adoptée
Répartition des frais de fonctionnement 2022 du SIVU AURE 2000	Adoptée
Subvention aux budgets annexes "Thermes, Transport, Locations soumises à la TVA"	Adoptée
Budget Principal - Décision Modificative n° 6	Adoptée
Budget annexe "Exploitation Forêts" - Décision Modificative n° 1	
Budget annexe "Location établissement thermal" - Décision Modificative n°2	Adoptée
Budget annexe "Locations soumises à la TVA" - Décision Modificative n° 5	Adoptée
Dissolution du budget annexe "Régie Sportive et Culturelle"	Adoptée
Extension SENSORIA : refacturation HMS	Adoptée

SAINT-LARY-SOULAN, le 19 janvier 2023



Le Maire,

  
 André MIR